

Ecole Maternelle de La Tour d'Auvergne

10 rue de Legnano 92700 Colombes

☎01 56 47 19 80

✉0920642y@ac-versailles.fr

Rectorat
3, boulevard
De Lesseps
78017
Versailles
Cedex

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2013

Étaient présents :

Mmes Angélique LAURENT, Angélique NERESTAN, Isabelle PERRIN, Murielle PITEL, Julie VAN COPPENOLLE, Pauline MEGNINT, enseignantes, M. Patrick POCHET enseignants, Mme Evelyne BOUCHOUICHA directrice, Mme Joëlle POULAIN, enseignante spécialisée RASED, M. BOUHALOUFA, Maire Adjoint représentant la municipalité au conseil d'école, Monsieur GIRARD, Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN), Mmes ABDERREZAK, NID, MARLIN, CHAPOY, DAUZIE, ALABDI, RUBAL, et Mrs DECAEN, NAIT CHALAL représentants des parents d'élèves, élus FCPE.

1- Installation des membres du conseil d'école

Présidant le conseil d'école, Mme BOUCHOUICHA, directrice de l'école, présente les résultats des élections des représentants des parents d'élèves et félicite les parents pour leur investissement dans cette élection qui a contribué à une meilleure participation des parents et l'augmentation du nombre de votes par correspondance.

Rappel des résultats : 196 votants -14 bulletins blancs ou nuls-182 bulletins exprimés pour la FCPE – 9 sièges pourvus.

Chaque membre se présente.

Elle fait ensuite référence aux textes qui réglementent la composition et les attributions de ce conseil.

RASED (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) : Mme Joëlle POULAIN, enseignante spécialisée, membre du RASED, présente l'équipe qui intervient sur l'école maternelle :

-Mme SUPIOT, maître E aide les élèves sur le plan pédagogique.

-Mme FAJOL est psychologue et intervient sur plusieurs écoles.

-Mme POULAIN est maître G et s'occupe des problèmes comportementaux.

Les synthèses de classes vont débiter après les vacances d'automne.

Les parents d'élèves ont présenté leur nouvelle organisation, ainsi que les référents pour chacune des questions importantes de la vie du groupe scolaire.



(rythmes scolaires- Travaux des écoles - travaux du 32-34 avenue de l'Europe - non-remplacement des enseignants absents, fête de l'école....)

2/5

2- Règlement Intérieur : lecture, modifications à apporter et approbation

Le règlement intérieur de l'école a été réactualisé en tenant compte des dispositions du règlement départemental de 2010.

Il est proposé une modification par rapport à celui de 2012 :

L'Aide personnalisée ayant été supprimée à cette rentrée, il est proposé de retirer cette phrase du règlement et d'ajouter le nouveau dispositif qui est :

« Activités pédagogiques complémentaires ».

Nouvelle rédaction :

« Des activités pédagogiques complémentaires sont mises en œuvre de 16h30 à 17h15 les mardis et jeudis pour favoriser la réussite de tous les élèves. Les parents sont informés par courrier du dispositif proposé à leur enfant.

L'autorisation doit être signée des parents. »

Le règlement intérieur avec la modification est approuvé à l'unanimité.

3- Rythmes scolaires : point d'étape

Les parents ont reçu un courrier de Monsieur le Maire rappelant les réponses qui se sont dégagées du questionnaire et évoquant le travail engagé depuis plusieurs mois. Les nouveaux temps périscolaires (15h45 -16h30) seront gratuits pour les familles.

M. Le Maire proposera au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale le scénario n° 3 c'est-à-dire le début des cours à 9 heures, la pause méridienne d'1 heure 30 (12h à 13h30) et la sortie des classes à 15h45.

La demi-journée scolaire supplémentaire sera le mercredi matin.

Ce scénario avait été retenu par l'ensemble du conseil d'école moins 1 voix.

Les parents d'élèves de l'école avaient choisi le mercredi matin comme 9^{ème} demi-journée et les enseignants plutôt le samedi matin.

Mme BOUCHOUICHA rappelle le vote réalisé au mois de juin dernier, au conseil d'école.

Monsieur BOUHALOUFA souligne que cette réforme doit être mise en œuvre et que Colombes a choisi de prendre du temps et pour cela l'a reportée à 2014. Il faut maintenant se donner les moyens de réussir.

Il indique également qu'un appel à projets auprès des associations locales a été lancé par la ville. Il y a également 10 éducateurs sportifs. Une réflexion et un diagnostic sont engagés sur les locaux, les créneaux et les activités.

Des membres du conseil d'école ne sont pas favorables à la réforme. D'autres ne sont pas convaincus que les rythmes proposés soient vraiment bénéfiques pour les enfants.

Par contre, il y a nécessité de bien préparer ces nouveaux temps parce que les expériences menées dans les villes dont nous avons des échos montrent les difficultés de locaux, de moyens, de personnels à recruter.

Les parents souhaitent des intervenants formés et proposant des activités construites et de qualité.

Le Projet éducatif territorial doit être ambitieux pour l'épanouissement, l'apport culturel et la réussite scolaire de tous les élèves de Colombes.

La municipalité de Colombes a décidé la gratuité des activités périscolaires pour l'ensemble des élèves après la sortie de 15h45. Le conseil d'école soutient cette décision.



3/5

Les enseignants ont besoin de travailler dans leur classe après la fin des cours pour préparer la journée suivante et pour les activités pédagogiques complémentaires.

La mise en œuvre de cette organisation du temps scolaire et périscolaire représente une importante charge pour les communes. L'état doit garantir une aide pérenne et pas seulement un fonds d'amorçage de 50 € par élève pour une année. Cette réforme ne doit pas peser ni sur les familles, ni sur les contribuables (augmentation des impôts locaux).

Les taux d'encadrement des temps d'activités pédagogiques en maternelle de 1 intervenant pour 14 enfants ne peuvent satisfaire certaines activités.

En respectant ce taux de 1 adulte intervenant pour 14 enfants de maternelle, le conseil d'école évalue le nombre de 15 personnes au moins pour assurer ces nouveaux temps. Il reste posé le problème des locaux.

Il faut mesurer sérieusement les effets des nouvelles organisations du temps scolaire dans les 20 % des villes qui les ont mises en œuvre en 2013.

L'objectif doit demeurer la réussite des élèves et l'amélioration des conditions de travail des élèves et des enseignants. Les TAP doivent être des moments enrichissants et sereins pour les jeunes enfants.

4- Vie de l'école

La rentrée

Elle a pris un caractère inhabituel avec le comptage de tous les élèves par l'Inspectrice de la circonscription le jour de la rentrée, le 3 septembre. Les effectifs (211 élèves) identiques à ceux annoncés en Juin ont été constatés. La 9ème classe a été ouverte le vendredi 6 Septembre. Par contre, l'ouverture s'est faite sans enseignant nommé. Au bout d'une dizaine de jours, l'Inspection a placé Julie Van Coppenole, enseignante remplaçante qui y est encore et souhaite ce poste pour toute l'année. Les parents ont également fait savoir leur souhait de son maintien sur cette classe.

Sarah Giraud également remplaçante exerce dans la petite section 8 jusqu'au mois de décembre.

Le conseil d'école a apprécié l'ouverture de classe, le maintien de la décharge totale de direction, et l'accueil des élèves de moins de trois ans.

Dans toutes les écoles de Colombes, les élèves, les enseignants et les parents d'élèves ont eu à déplorer des absences d'enseignants non remplacées.

Concernant notre école, sur 30 journées d'absences, seulement 4 jours ont été remplacés par des enseignants remplaçants et souvent de la circonscription voisine que nous remercions.

Mme Bouchouica a remplacé pendant plusieurs jours la classe de petite section et dans d'autres classes également.

Les parents ont fait signer une pétition et vont demander un RV à Mme Avignon.

Le service des espaces verts a proposé de mettre à son budget 2014 (réfection des cours d'école) un nouvel aménagement de jeu. Il s'agit d'une structure de la gamme City en forme de château fort. Le conseil d'école apprécie cette proposition et espère qu'elle sera retenue lors du débat budgétaire.

Les parents proposent de réaliser des marelles, des jeux au sol, dans la cour, un samedi matin. Les enseignants approuvent cette initiative et y participeront.



4/5

Education prioritaire :

Le 7 Octobre, le matin, les enseignants du RRS Moulin Joly(collège + écoles)se sont réunis en concertation pour discuter sur le rapport de diagnostic concernant l'éducation prioritaire et ensuite échanger par thématiques.

Les parents qui ont interpellé le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, quelques jours avant cette date, n'ont pas apprécié la réponse. Ils ont dû trouver, dans l'urgence, des solutions pour garder leurs enfants.

Une deuxième étape concernant l'Education prioritaire est une journée académique le 27 Novembre.

En 2015, des écoles, collèges et lycées vont sortir de la carte d'Education prioritaire.

Concernant notre quartier, il y a un risque.

Depuis plusieurs années, nous perdons des moyens :

- Personnels de RASED ; saupoudrage des prises en charge des élèves en difficultés.
- Effectifs en hausse dans les classes
- décharge de direction revue à la baisse (8 classes= ½ décharge au lieu d'une totale auparavant.)
- Suppression des crédits pédagogiques spécifiques pour les ZEP....

Le conseil d'école refuse que l'école perde encore des moyens pour fonctionner dans de bonnes conditions et travailler pour la réussite de tous les élèves.

Le projet d'école va être réactualisé cette année. Un bilan de l'actuel projet va être réalisé et ensuite à partir de ce constat, un autre projet va naître. Il sera présenté en conseil d'école.

Des sorties, des spectacles, des projets culturels sont programmés.

Pour les classes de Petits : une sortie Cueillette de pommes

Une sortie cinéma (le petit Paolo) pour la classe de Patrick Pochetavec une exploitation musicale.

L'école fait venir un spectacle de marionnettes « Pierre et le loup » de la compagnie, théâtre de la lune. C'est le point de départ d'un projet plus vaste et élaboré pour les classes de grande section avec l'Avant Seine, présenté en commission « Parcours Culturel de proximité » pour obtenir des financements.

PPMS : Un exercice départemental d'alerte rouge avis de tempête va être réalisé dans tous les établissements du département le jeudi 7 Novembre, le matin.

Fête de l'école : Une date a été fixée le samedi 14 Juin. Nous attendons la confirmation de la mairie pour le prêt du matériel, stands etc.

5- Travaux : réalisés et à demander

Réalisés en 2013

La classe 9 de la toute petite section, a été repeinte cet été. Le résultat est très satisfaisant.

Demandés pour 2014:

- Pose de nouvelles huisseries avec double vitrage et volets roulants électriques. Actuellement, il y a des infiltrations d'eau dans certaines



5/5

classes et certains stores sont vétustes et plus du tout efficaces. Ils seront aussi très appréciés pendant les travaux de démolition du 32 /34 avenue de l'Europe et de la reconstruction.

- remise en peinture du hall d'entrée de l'école et de la cage d'escalier

Accueil de loisirs (travaux)

- gâche de sortie de l'école à proximité de la grille (demandé en 2012 et 2013).
- rehausser la poignée et le verrou de la porte d'entrée afin que les enfants ne puissent les atteindre.
- revoir la clôture entre la cour de l'école et le terrain de jeux I3F.

Travaux d'extension de l'école

La neuvième classe est actuellement et provisoirement accueillie dans une classe de l'école élémentaire. La classe de la petite section 6 est au 1^{er} étage et son dortoir est la salle vidéo. Le conseil d'école attend la présentation du projet d'extension. Cette extension est très attendue. Les locaux (classes, salles de restauration, dortoirs, salle de motricité, accueil de loisirs...) ne sont plus adaptés pour le nombre de classes et d'élèves (+ 30)

6- Questions diverses

Travaux 32-34 avenue de l'Europe :

La première partie de la démolition est prévue de mars à octobre 2014

Ensuite la 2^{ème} phase de démolition, d' Octobre à Juin 2015

La présence d'amiante inquiète les parents et enseignants. Le conseil d'école demande à M. Le Maire de prendre connaissance du rapport d'Amiante d'I3F et de le transmettre.

M. Nait Chalal, parent est le référent de ce dossier.

Une réunion avec I3F, la mairie et les parents était prévue en Septembre.

La demande est réitérée.

Sécurité routière.

Les travaux engendrent la circulation de nombreux camions. Il faut donc informer les enfants et les parents du danger pour qu'ils restent prudents.

Les parents demandent à la mairie de reprendre les séances de prévention et de sécurité routière dès la maternelle .

Prochains conseils d'école : mardi 11 février et jeudi 5 juin.